



PROGRAMME DE RECHERCHES IHA – CREPOS

Bureau UCAD: Université Cheikh Anta DIOP; UCAD II, Bureau 102
Bureau Corniche: Résidence Sidi Koumba, 18 Bd. Martin Luther King
(corniche), Fann-Hock, crepos@crepos.edu.sn; Tél: 33 823 70 60



OFFRE DE SUBVENTIONS POUR LES ÉTUDIANTS INSCRITS EN MASTER 2 DES UNIVERSITÉS SÉNÉGALAISES (ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021)

INSTITUTION: Centre de recherche sur les politiques sociales (CREPOS), Dakar

NATURE DE LA SUBVENTION: Mémoire de Master II

Date limite de dépôt des dossiers de candidature: 31 janvier 2021

PRÉSENTATION

Dans le cadre du programme de recherche sur « La bureaucratisation des sociétés africaines », l'Institut Historique Allemand (IHA) et le Centre de Recherche sur les Politiques Sociales (CREPOS) offrent des subventions pour la recherche en **Master II**.

L'appel concerne les étudiant-e-s, inscrit-e-s en Master II dans une université publique au Sénégal. Le programme IHA / CREPOS s'intéresse aux pratiques, espaces et technologies de bureaucratisation dans la vie au quotidien (par exemple, les classements, les registres, les statistiques, les papiers, les rapports, les procès-verbaux, l'identification). La thématique concerne des sujets en rapport avec :

- le foncier
- le transport
- la mobilité
- la migration
- la sécurité et surveillance
- les entreprises
- les ONG
- les organisations et associations
(sociales, économiques, commerciales, sportives, religieuses, culturelles)
- l'assistance médicale et le système de santé
- l'enseignement
- les politiques de «développement»
- les organisations internationales
- l'État et/ou la citoyenneté
- les communautés urbaines et/ou rurales
- la gestion des villages ou quartiers
- les partis politiques, les élections
- la gestion publique
- le travail (formel et informel), l'emploi et le chômage.

Les projets éligibles peuvent s'attacher à toute région, période et époque au Sénégal et ailleurs en Afrique. Les disciplines éligibles sont l'histoire, la sociologie, les sciences politiques, l'anthropologie sociale, la philosophie, les sciences des religions, la géographie, le droit, les sciences des sports, la santé communautaire et d'autres disciplines proches.

Des informations sur la thématique générale de ce programme de recherche sont disponibles sur le site web de l'IHA:

<https://www.dhi-paris.fr/fr/recherche/afrique.html> ou <https://ihacrepos.hypotheses.org>

CONDITIONS CONTRACTUELLES

Les étudiant(e)s sélectionné(e)s bénéficieront d'une subvention des frais de recherche, notamment le terrain et le matériel nécessaire pour la recherche (livres, dictaphones, etc.). Ils devront déposer leurs mémoires soutenus et corrigés au siège du programme IHA-CREPOS.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- (1) Le certificat d'inscription en Master 2 ;
- (2) Une lettre d'accord du directeur/directrice de Mémoire ;
- (3) Une lettre de motivation ;
- (4) Un curriculum vitae ;
- (5) Un projet de recherche, rédigé en français, qui doit comporter les informations suivantes :
 - (a) un titre, suffisamment clair et précis pour évoquer l'objectif principal de la recherche ;
 - (b) un résumé (150 mots) ;
 - (c) la présentation du projet de recherche (environ 1500 mots) comprenant notamment : un exposé de la problématique, des objectifs et des hypothèses de recherche, la présentation de la méthodologie et des sources envisagées, ainsi que la localisation de ces sources ;
 - (d) un calendrier de recherche ;
 - (e) une bibliographie.

Le dossier de candidature devra être envoyé sous forme électronique en un seul fichier au directeur administratif du CREPOS (crepos@crepos.edu.sn).

La date limite de réception des candidatures est fixée au 31 janvier 2021.